

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'ATTACHE DE BIBLIOTHEQUES
UNIVERSITAIRE DE NIVEAU 1**

L'An Deux Mille Vingt Quatre (2024) et le Trente (30) du mois de Mai, s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation – la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Attaché de Bibliothèques Universitaires de Niveau 1, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 106 du 13/02/2024.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed,

Recteur de l'U. M. M. T. O (Président)

Madame MOUHOUB Amal épouse ADDA, Chef du centre (Membre)

Madame HENI Khedidja,

Correctrice (Membre)

Monsieur HAMITOUCHE Mourad,

Correcteur (Membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 106 du 13/02/2024, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Attaché de Bibliothèques Universitaires de Niveau 1, sus cité et suite à :

- 1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (La Faculté des Sciences Humaines, de l'Université Alger 2).
- 2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (03 postes ouverts).
- 3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

- | | |
|------------------------------------|-------|
| - LOUNADI Drifa épouse STITI | 10.16 |
| - HAND OUYAHIA Lila épouse ROUMANE | 10.08 |

-Liste d'attente :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à **11h 30mn**.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	La correctrice (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Madame MOUHOU B Amal épouse ADDA	Madame HENI Khedidja	Monsieur HAMITOU CHE Mourad	Monsieur BOUDA Ahmed

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.